



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POLYNESIE FRANCAISE

Établissement : Université de la Polynésie Française

Demande n° 120002657

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Hôtellerie et tourisme

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle Management international des hôtels de loisirs, créée en 2005 et proposée en cohabilitation avec le Lycée hôtelier de Tahiti a pour but de former en Polynésie des cadres pour l'hôtellerie de loisirs. Les métiers visés et les compétences professionnelles sont identifiés avec précision et prennent en compte la culture polynésienne. Les personnels de l'archipel ont été étroitement associés à la formation en participant au conseil de perfectionnement. Cette stratégie a conduit à définir des volumes et contenus d'enseignements pertinents par rapport aux objectifs de la licence. L'équipe pédagogique a pour souci de veiller à une mixité d'origine des étudiants inscrits : issus de deuxième année de licence, de BTS, de formation continue et VAE. La licence est également accessible aux étudiants de langues étrangères appliquées, d'économie et gestion. Un parcours d'adaptation est proposé selon le BTS acquis par le candidat. La licence est bien positionnée dans son environnement régional et se différencie en apportant la notion d'hôtellerie de loisirs, réalité de l'activité hôtelière en Polynésie.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15-12
Taux de réussite	100%
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3/15
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100%
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36%
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	55%

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité de la présidence de l'université et sous la coordination d'un maître de conférences aidé d'un professeur agrégé du Lycée hôtelier de Tahiti. L'équipe pédagogique est bien structurée autour d'enseignants-chercheurs et le pilotage est mené avec efficacité. Un conseil de perfectionnement a été mis en place dès l'origine du projet, avec des objectifs qui lui ont été fixés, en particulier l'évaluation du contenu de formation et la pertinence de la licence en termes d'outil d'insertion professionnelle. Les partenariats avec le monde professionnel sont institutionnalisés, leur diversité et leur qualité constituent des atouts pour la formation. La formation inscrit de façon majoritaire les titulaires de BTS, entre 80% et 70%. L'insertion professionnelle correspond à 10 étudiants sur 19 pour la promotion 2008.



- Points forts :
 - Projet cohérent par rapport à l'économie touristique et hôtelière locale.
 - Nombreux enseignements professionnalisants.
 - Implication des enseignants-chercheurs.
- Points faibles :
 - Un dossier pédagogique incomplet.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'établissement doit encourager le développement de la thématique hôtelière, ce type de formation correspondant à une réelle demande susceptible de se décliner à l'international. Il est recommandé de veiller à la mise en forme du dossier en précisant l'origine des parcours professionnels, les bilans des promotions antérieures. Des données précises et complètes sont indispensables à l'analyse de la formation, en particulier pour ce qui concerne les recrutements et les promotions 2007-2008 et 2008-2009.